



Association Immaculata

Association de parrainage
d'enfants et d'aide humanitaire
aux populations défavorisées

Chez Monsieur et Madame Bourvis
2 avenue Sainte Anastasie
92500 Rueil-Malmaison –
Tél. : + 33 1 47 32 28 27

Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire vendredi 24 novembre 2017

Numéro d'enregistrement en préfecture des Hauts-de-Seine : n° W922002953.
Numéro de SIRET : 512 802 885 00016.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire est ouverte par Madame Isabelle Bourvis, présidente sortante. Madame Christine Sainz se propose pour être la secrétaire de séance. Les RAPPORTS MORaux 2015-2016 sont présentés par Madame Isabelle Bourvis. Les RAPPORTS FINANCIERS 2015-2016 sont présentés par Mesdames Martine Desbrugères et Isabelle Bourvis.

Il est rappelé que la précédente AGO s'était tenue en date du 30 mars 2015, les statuts ne faisant pas obligation de tenir une assemblée par an.

Les projets 2015 sont présentés par Mme Isabelle Bourvis.

Votes des résolutions :

Membres actifs de l'association : 82 membres sur 99 à jour de leur cotisation (article n° 9 des statuts)
Membres présents ou représentés : 8 présents, 7 votant par correspondance ou par courriel, 32 par internet., par pouvoir : 18, soit 65 membres présents ou représentés. Le quorum est atteint pour siéger. Sont présents : M. Mme Thierry et Isabelle Bourvis et M. et Mme Thierry et Corine Brunel, Mme Blandine Cannac, Mme Martine Desbrugères, Mme Sophie Goudot-Mairet, M. Christophe Hourdequin, Mme Chloé Kleiss, Mme Christine Pelletier.

Résolutions approuvées :

- **Résolutions 1-2** : approuvées à l'unanimité.
Approbation des rapports moraux 2015 et 2016
- **Résolutions 3-4** : approuvées à l'unanimité.
Approbation des rapports financiers 2015 et 2016
- **Résolutions 5-6**: approuvées à l'unanimité.
Approbation des comptes 2015 et 2016
- **Résolutions 7**: approuvée à l'unanimité.
Autorisation d'utiliser le solde des cotisations d'années antérieures pour financer des actions humanitaires ou de parrainage
- **Résolution 8** : Election du nouveau conseil d'administration
Mesdames Isabelle Bourvis, Martine Desbrugères, Christine Sainz et Blandine Cannac ont été réélues à l'unanimité. La démission de Mme Marie-Cécile Lemaure n'étant plus membre de l'association a été acceptée.
- **Résolution 9** : approuvée à l'unanimité
fixation du montant de l'adhésion annuelle à l'association : 12 euros par an pour les années 2016, 2017 et 2018.
- **Résolution 10** : approuvée à l'unanimité.
Confirmation du montant d'une mensualité de parrainage de 25€.
- **Résolution 11** : approuvée à l'unanimité.
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2015
- **Résolution 15** : approuvée à l'unanimité.
L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur pour entreprendre les formalités administratives.

L'ordre du jour de cette assemblée ordinaire étant épuisé, la Présidente a levé la séance.

Fait à Rueil-Malmaison, le 24 novembre 2017.

Isabelle Bourvis (Présidente de séance)

Christine Sainz (secrétaire de séance)

Courriel: info@immaculata.fr site internet : www.immaculata.fr